

LOT N° 1 BÂTIMENT SANITAIRE

RÈGLEMENTATION PARASISMIQUE

Les ouvrages construits par l'entreprise devront répondre à la réglementation parasismique en vigueur, en application de l'Arrêté du 22 octobre 2010 et de son modificatif du 19 juillet 2011, et des décrets n°2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2011 définissant notamment le zonage sismique sur le territoire français.

I – GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques générales du bâtiment

- dimensions : selon plan au sol
- surface SHOB : 40,59 m<sup>2</sup>
- surface plancher : 36,55 m<sup>2</sup>
- toiture : 1 pente type Ministère
- hauteur sous-plafond : 2,50 m
- classement : R / 5

Réglementation en matière de sécurité

Le projet est étudié conformément aux prescriptions du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

**Performances thermiques**

Notre système constructif, grâce à des process de mise en œuvre et une conception adaptée permet de garantir **les performances annoncées**.

Il s'agit en particulier :

- des méthodes **d'assemblage** et de **recouvrement** adoptées au niveau des murs, menuiseries
- **des croisements** d'isolation murs/plafond
- du système constructif avec un **plenum** dont la hauteur varie de **0.50 m à 0.80 m**
- d'une toiture **débordante de 0.30 m** en périphérie de bâtiment **assurant un écran de protection** des façades.

## II – PRINCIPE DE CONSTRUCTION

➤ Sol : dalle béton et carrelage au sol

➤ Charpente : fermettes métalliques

Les structures sont calculées suivant les règles CM 66 et additif 80 et répondent aux contraintes climatiques applicables au site d'implantation selon les Règles NV 65 édition février 2009 du CSTB.

Fermes treillis en profilés acier galvanisé (procédé Sendzimir) à entraxe 1.5m solidarisées aux panneaux à ossature bois.

Assemblage par soudure et protection de la corrosion par une peinture anti-rouille à 90 % de zinc.

L'ensemble charpente comprend les contreventements et les pannes métalliques.

### COUVERTURE

Bacs autoportants nervurés, d'une seule pièce sur toute la longueur du rampant, épaisseur 63/100e, en acier galvanisé.

Le bac acier est revêtu en sous-face d'un régulateur de condensation, qui assure dans le même temps une fonction d'isolation phonique.

### BANDEAUX

Bardages des fermes (procédé R.D.)

Le bandeau est constitué par des coques moulées en polyester armé de fibres de verre (bandeau plat teinte Beige RAL 1019).

### SOUS-FACES

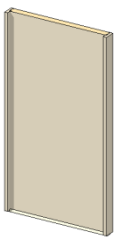
La sous-face des débords d'avant-toit est habillée par des lames de bois en pin ou sapin.

Ces éléments sont trempés dans un bain de primaire aqueux de couleur blanche (type RUBBOL WP 191).

## EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Le versant bas recevant les eaux de pluie est équipé d'un chéneau en polyester armé de fibres de verre, revêtu de Gelcoat.

Les tuyaux de descentes sont en PVC rigide traités anti-UV, fixés par des colliers en PVC et arrêtés à 5 cm au-dessous des panneaux-façades.



PVC.

- Panneaux murs extérieurs : 2 faces tôle galvanisée prélaquée, épaisseur 63/100e, couleur Jaune Sahara RAL 1015 pour l'extérieur et Gris Etain RAL 7035 pour l'intérieur

Les panneaux murs modulaires CD 1501 autoporteurs à ossature bois sont entièrement préfabriqués, avec intégration des baies (châssis ou portes) dans nos ateliers. Ils arrivent sur le chantier, prêts à monter.

Ils reposent sur les maçonneries dont ils sont isolés par un profilé rejet d'eau en

L'élément de remplissage est un sandwich dont l'âme est en Polystyrène Extrudé épaisseur **95 mm**.

- $U_p = 0.41 \text{ W/m}^2.\text{K}$

- Menuiseries :

Toutes les menuiseries sont réalisées à l'aide de profilés en aluminium à **rupture de ponts thermiques**.

Elles sont adaptées au système selon les prescriptions du fabricant.

Classement de la menuiserie : A\*3-E\*6-V\*B3 selon Normes EN 12-207 / EN 12-208 / EN 12-210

Traitement de surface : prélaquage (Label QUALICOAT) teinte Blanc 9010.

### Portes Menuisées Vitrées

Portes menuisées vitrées, constituées d'un cadre et d'une traverse intermédiaire réalisées à l'aide de profilés en aluminium à **rupture de ponts thermiques**.

Elles sont adaptées selon les prescriptions du fabricant.

- Plafond :

**Plafond ARMSTRONG type PRIMA FINE FISSURED**

Panneaux en fibres minérales ARMSTRONG PRIMA Fine Fissured, format 600 x 600, épaisseur 15 mm. Réaction au feu M0.

Ils assurent une très bonne isolation acoustique = 34 dB d'atténuation acoustique latérale.

- Isolation :

Un matelas de laine minérale revêtue alu (réaction au feu A2-s1, d0), de 200 mm d'épaisseur, déroulé sur le plafond, assure l'isolation thermique des combles

- Peinture : portes intérieures RAL 7035,

<b>III – COMPOSITION DU BATIMENT SANITAIRES</b>
---

- Un local rangement dans lequel sera installé un cumulus
- Une partie sanitaire dédiée maternelle composée de :
  - 2 WC bébé maternelle
  - 1 auge bébé
  - 1 bac douche
  - 1 Chauffe-eau électrique
- Une partie sanitaire Garçons composée de :
  - 2 WC
  - 1 auge

- Une partie sanitaire Filles composée de :
  - 2 WC
  - 1 auge
  
- Une partie sanitaire handicapé composée de :
  - 1 WC handicapé
  - 1 lavabo

## IV – ELECTRICITE

### ELECTRICITE / CHAUFFAGE

Conforme à la norme NF C 15.100 de juin 2003 de l'UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE.

L'installation est réalisée à partir de boîtes de distribution auxquelles sont raccordés les fils d'alimentation en provenance de l'armoire de protection et les fils de distribution aux différents points d'utilisation.

Les câbles, du type U1000 RO2V, sont placés dans le plénum.

Les descentes aux interrupteurs et prises sont en apparent sous goulottes plastiques.

Le circuit de terre relie tous les points lumineux, prises de courant et ossature métallique. Il est ramené sur une borne de l'armoire de protection.

Certificat de conformité : pour la mise sous tension de l'installation par E.D.F, un certificat "attestation verte CONSUEL" est délivré par notre électricien, après réception par nos soins du rapport du vérificateur agréé désigné par le propriétaire du bâtiment qui prend en charge les honoraires du vérificateur.

L'installation est prévue en 230/400 V. Régime du neutre à la terre.

L'installation comprend :



Réseau de terre

Cablette cu nu 29mm

Autres liaisons équipotentielles et mises à la terre des masses

Barrette de terre et raccordement

Armoire de protection

Armoire de protection

## **Distribution principale**

Liaison alimentation centrale incendie CR1  
Liaison alimentation Ventilation Simple Flux  
Liaison alimentation chauffe-eau  
Liaison alimentation MAL  
Goulotte  
Gaine ICT Ø25

## **Distribution secondaire**

Câble U 1000 RO2V 3 G 2,5 mm<sup>2</sup>  
Câble U 1000 RO2V 5 G 1,5 mm<sup>2</sup>  
Câble U 1000 RO2V 3 G 1,5 mm<sup>2</sup>  
Boîte de dérivation  
Gaine Ø25  
Goulotte

## **Appareil d'éclairage**

Hublot 40W Détecteur Intégré  
Dowlight LED  
Spots LED 12V  
Luminaire étanche 2x36W

## **Appareillage**

Détecteur de présence 360° encastrée en plafond  
Prise de courant 2P+T Saillie  
Coup de poing d'arrêt d'urgence

## **Éclairage de sécurité**

Bloc de télécommande universel de mise au repos général  
Bloc autonome d'évacuation à led sati 45 Lumens NP  
Bloc autonome d'intervention 50L portatif

## **ALARME INCENDIE**

Centrale incendie Type 4  
Déclencheur manuel  
Avertisseur sonore  
Avertisseur lumineux  
Câble CR1 2x1.5mm<sup>2</sup>  
Câble SYT 1 AE 1P0.9  
Goulotte  
Essais et mise en service

## VMC SIMPLE FLUX

Caisson d'extraction simple flux y compris accessoires

TYPE SILENSAIR ECM250

Système de gestion type Evolys

Distribution Horizontale

Clapet et servomoteur

Sonde hygrométrique

Bouches

Grilles d'entrée d'air

Raccordement électrique

Essais et mise en service

#### **IV – OFFRE D'ENTREPRISE (HT)**

Validité de l'offre : 2 MOIS.

Date de l'offre : ce prix s'entend valeur

Il sera actualisable suivant la formule ci-dessous :

$$P1 = P0 \frac{BT1\ 01}{BTo\ 01}$$

Dans laquelle :

P1 = Prix du bâtiment à la date de l'ordre de service

Po = Prix du bâtiment à la date de l'offre

BT1 01) Index national Bâtiment tous corps d'état respectivement 3 mois avant la

BTo 01) date de l'ordre de service et à la date de l'offre.

#### **CE PRIX COMPREND :**

- l'ensemble des prestations énoncées dans le devis descriptif hors dalle béton, rampe handicapé et mur de soutènement
- le transport jusqu'au lieu d'implantation
- le montage.



## **GARANTIES**

Nos constructions sont assurées au titre de la garantie décennale dans le cadre de la loi n° 78.12 du 4 janvier 1978 et des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

## **TRAVAUX NON COMPRIS :**

- élaboration et signature du permis de construire
- aménagement des voies d'accès
- débroussaillage et nivellement des sols
- soubassement en maçonnerie
- Dalle béton
- accessibilité pour handicapés (rampe, paliers d'accès, ...)
- évacuation des E.P. au-delà du bâtiment
- évacuation des E.P. et E.U. au-delà du bâtiment
- évacuation des E.P., E.U. et E.V. au-delà du bâtiment
- raccordement EU et EV au réseau collectif
- éclairage de sécurité
- moyens de secours et lutte contre l'incendie, à déterminer avec la Commission de Sécurité compétente
- vérification de l'installation électrique par un organisme agréé pour l'obtention de l'attestation CONSUEL